

Journal des traducteurs Translators' Journal

Cadres professionnels pour les traducteurs du Québec

F. B.

Volume 2, numéro 3, 3e trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061386ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061386ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

F. B. (1957). Cadres professionnels pour les traducteurs du Québec. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(3), 125–125.

<https://doi.org/10.7202/1061386ar>

¶ Cadres professionnels pour les traducteurs du Québec :

Le 16 avril 1957, un événement mémorable s'inscrivait dans les annales de la traduction au Québec. A cette date, en effet, l'hon. Yves Prévost, Secrétaire de la province, autorisait la formation d'une société sous le nom de "La Corporation des traducteurs professionnels du Québec".

Constituée sous la Loi des syndicats professionnels, la Corporation qui groupe présentement 20 traducteurs de carrière, définit ainsi ses objectifs : "...l'avancement et le rayonnement de la profession de traducteur ainsi que l'étude et la défense des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres."

Labor omnia vincit, proclame le dicton latin. C'est véritablement grâce à un travail persévérant, et à la suite de contacts répétés, de réunions nombreuses et de multiples consultations qu'est née la Corporation.

En dépit du peu de publicité accordée à l'avènement du nouvel organisme, un grand nombre de traducteurs ont déjà signifié leur joie de voir enfin surgir une société qui groupera les traducteurs, jusqu'ici disséminés aux quatre coins de la province, oeuvrant dans l'ombre et l'anonymat, sans représentation officielle ni centre de documentation.

La Corporation vient à peine de voir le jour. Son Conseil procède lentement à la réalisation de son vaste programme. Le succès de son oeuvre dépend de l'intérêt actif que lui porteront les traducteurs du Québec.

Voici la formation du Conseil de la Corporation : Fernand Beauregard, *président*; Marcel Paré, *vice-président*; Simonne Daigneault, *secrétaire*; Roger Moisan, *trésorier*; André d'Allemagne, *syndic*; Jean Cornez, Guy St-Pierre, Doreen Bédard et Simon Langlais, *directeurs*.

Deux comités spéciaux ont été mis sur pied dès la première réunion du Conseil. Il s'agit des comités de Relations extérieures et de Recrutement, présidés respectivement par MM. Simon Langlais et Marcel Paré.

Toute demande de renseignements peut être adressée à :

Mlle Simonne Daigneault,
Secrétaire,
Corporation des traducteurs professionnels du Québec,
7829 Drolet,
Montréal 10, P.Q.

F. B.



¶ La traduction à l'Université :

Avec la Messe du Saint-Esprit s'ouvrait, le 10 septembre, la session 1957-58 des cours de l'Université de Montréal. Parmi ceux-ci, les cours conduisant à la Maîtrise en traduction et interprétation se sont avérés très fréquentés : Mlle Bertrand et M. Hanna se sont vus obligés de dédoubler les cours d'interprétation qui doivent, comme on sait, s'effectuer en groupe restreint pour permettre à tous les participants d'acquérir non seulement des connaissances théoriques, mais surtout une solide pratique du micro. Il convient de noter à ce propos que M. Hanna, qui est déjà un "vétéran" du thème et de l'interprétation, vient d'être nommé professeur à la Section de Linguistique; il pourra ainsi se consacrer à la formation des spécialistes de l'anglais tout en continuant, pour son propre plaisir, ses recherches sur Diderot et le XVIII^e siècle.

Dans notre prochain numéro, nous aurons l'occasion de parler de ces cours avancés portant sur la stylistique, la sémantique, la traduction et la linguistique générale; citons seulement un fait amusant. L'une de nos "anciennes", visitant cet été le Palais des Nations à Genève, fut surprise d'entendre le guide déclarer qu'il s'y trouvait "la seule école d'interprétation au monde". Tout en saluant avec respect le prestige très grand de Genève, notre traductrice en herbe ne put s'empêcher de corriger les dires du guide et de lui rappeler que le soleil de la traduction brille clair sur Ville-Marie.

J.-P. V.